

Les étrangers sous-représentés dans les filières « nobles »

29 novembre 2004



Les collèges, lycées et lycées professionnels, publics et privés, accueillent 4,3% d'élèves étrangers. Autour de cette moyenne la proportion d'élèves étrangers fluctue en fonction de deux variables.

– La hiérarchie des niveaux scolaires : la proportion d'élèves étrangers est forte dans les sections qui conduisent à des emplois d'ouvrier ou d'employé : 3ème d'insertion (10% d'étrangers), BEP (6%) et baccalauréat professionnel (5%). Elle est nettement plus faible dans les filières conduisant à des études supérieures donc à des emplois de technicien, technicien supérieur ou cadre. Les élèves étrangers ne représentent plus que 3,3% des effectifs des lycées et 2% des effectifs des classes post baccalauréat du second degré.

– Le statut de l'établissement : La proportion d'élèves étrangers est nettement plus faible dans les établissements privés. Les effectifs totaux du secondaire privé (1 130 517) représentent 20%

des 5 570 306 élèves scolarisés dans le secondaire. Le secteur privé accueille 9,4% des 238 224 élèves étrangers scolarisés dans le secondaire, soit 22 010 élèves étrangers.

Part des élèves étrangers au second degré

Unité : %

	Public	Privé	Ensemble
6ème de collège	4,61	1,7	4
3ème de collège	5,19	1,9	4,5
3ème d'insertion	10,7	3,4	10
Total 1er cycle	4,76	1,8	4,2
2nde générale et technologique	3,7	2	3,4
Terminale générale et technologique	3,4	2	3,1
Total lycées	3,6	2,1	3,3
BEP	6,9	2,3	6
Bac professionnel	5,8	2,4	5
Total lycée professionnel	6,8	2,4	5,9
Prépas diverses post bac	2,8	1,3	2
Total général 2nd degré	4,9	1,9	4,3

Photo / © yanlev - Fotolia.com

- Emplacement :
- Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Les-etrangers-sous-representes-dans-les-filieres-nobles>